

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 25 Mai 2016

- 1. Intervention de l'architecte paysagiste pour l'aménagement du village**

L'architecte paysagiste nous présente le travail qu'elle pourrait effectuer dans le cadre du réaménagement de la place du village. Elle expose les difficultés qui entrent en jeu dans cette démarche, notamment la forte pente de la place et la complexité d'envisager un espace piéton incluant une aire de stationnement et de retournement pour les camions tout en maintenant l'accès des riverains et en adaptant la place aux normes de l'ADAP. Elle explique que trois solutions différentes seraient proposées afin de voir quelle est celle qui nous conviendrait le mieux.
- 2. Décision Modificative du budget primitif**

La prise du budget primitif a donné lieu à la constatation d'une anomalie qui doit faire l'objet d'une régularisation par Décision Modificative : le compte 775 ne devant pas faire l'objet d'une prévision budgétaire la somme sera virée sur le compte 024 (recettes d'investissement).
Délibération prise pour validation de la DM par le Conseil Municipal.
- 3. Demande d'autorisation de passage du 11^{ème} Rallve de la Noix**

Le Rallve de la Noix demande à passer sur notre commune le samedi 29 octobre 2016 : cette autorisation est acceptée sous réserve d'étude de nouveaux circuits (lassitude des riverains, surtout pour les reconnaissances).
- 4. Etude des devis informatiques pour les écoles et la mairie**

André ROJAT expose 2 devis (M. Castaing, notre actuel prestataire informatique, et la Société REFLEX) permettant d'équiper chacune des infrastructures (école et mairie) d'un ordinateur portable et d'un vidéoprojecteur.
Le devis de M. Castaing est retenu.
Concernant le renouvellement de la sauvegarde BACKUP : validé également.
- 5. Etude des travaux de maintenance sur la forêt de Chambaran**

André ROJAT expose le projet de maintenance sur le chemin de la forêt de Chambaran reliant Varcieux jusqu'à Brion sur une distance de 5 km. Les travaux de maintenance s'élèveraient à environ 150 000 € mais seraient pris en charge à 80% par les subventions. Il faudra compter environ 1 an ½ à 2 ans avant un éventuel démarrage du projet.
Serge MOTTET expose quant à lui le devis de Damien VEYRET pour le broyage et le compactage des chemins de la Fêta, des Veyrets et de Corrien : Décision est prise pour broyer la moitié du chemin de la Fêta : de la départementale à la maison Muzelier.
- 6. Etude et proposition de remplacement du photocopieur de la mairie**

André ROJAT propose 3 devis pour le remplacement avec mise aux normes pour la dématérialisation du photocopieur de la mairie.
La proposition de SERD est retenue sous réserve d'une rencontre avec le responsable pour mettre en place un contrat clair et explicite.

7. Urbanisme

Vu et sans objection

8. Questions Diverses

- Compte-rendu de la commission Voirie :
 - Le Chemin de l'Etang, le départ de la Combe du Lin et le chemin des Moureux seront refaits en enrobés
 - Le Chantier du chemin des Goulets est terminé
- Information de la prise d'un Arrêté du Maire interdisant la circulation par temps de neige et verglas (sauf riverains avec véhicules équipés) dans les 2 sens de circulation dans la descente de Murinais : Route de la Vieille Eglise.
- Info Agence de l'eau : plaquette d'utilisation des fonds mise à disposition du public
- Le tracteur (embrayages) et l'épareuse (ventilateurs) sont réparés.

PROCHAIN CONSEIL : Mercredi 15 Juin 2016



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be the initials "M" and "A" followed by a long horizontal stroke.